

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 12.06.2026
Visible par le public jusqu'au: 12.06.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000022352

Entité de publication



Commune d'Anniviers, Case postale 46, 3961 Vissoie

Demande d'autorisation de construire - Remplacement de la chaudière à mazout existante avec installation de panneaux solaires thermiques, Anniviers

Titre du projet de construction

Remplacement de la chaudière à mazout existante avec installation de panneaux solaires thermiques

Numéro pour consultation eConstruction

fe9eaa38

Requérant(e)

Christophe Dubuis

Auteur(e) de plans

Christophe Dubuis

Parcelle

Parcelle 2072, No Folio 14, Section Saint-Luc, Lieu-dit La Pra, Les Tsatéletts

Coordonnées

2'611'811 1'119'081

Propriétaire

Etoile de Saint-Luc

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone résidentielle H70

Moyen de droit / Consultation

Le dossier peut être consulté sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale, route des Sampelèts 6 à Vissoie. Les oppositions doivent être formulées par

écrit et sous pli recommandé (le timbre postal faisant foi), à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune d'Anniviers
Service technique
Case postale 46
3961 Vissoie

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 13.07.2026